

1.3. Préparation de l'enquête

Après un petit nombre d'entretiens qualitatifs, début 1981, nous avons pu réaliser un premier questionnaire, qui a été testé en septembre 1981 sur 50 enquêtés, puis, après une première modification, testée à nouveau en novembre 1981 dans deux Directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) (2 x 50 enquêtés). Cela a permis la mise en place du questionnaire définitif.

1.4. Date et durée de la collecte

Printemps 1981, pendant une durée de quatre mois environ.

1.5. Initiateur de la recherche

Daniel Courgeau, Ined.

1.6. Univers d'étude

La population présente en France, en 1981, âgée de 45 à 69 ans.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

16 500 logements recensés en 1975 ou achevés depuis, situés dans les communes appartenant à l'«échantillon maître» de l'Insee.

Pour l'efficacité du sondage, on a procédé en même temps et à partir du même échantillon, à la collecte de l'enquête «3B» et de l'enquête sur «La vie familiale et professionnelle» (Ined, Centre d'études sur les revenus et les coûts - Cerc). Les deux sous-populations visées par ces enquêtes sont presque complémentaires puisque 10 % des ménages seulement comprennent à la fois un enfant de moins de 16 ans (pour l'enquête Ined-Cerc) et un adulte âgé de 45 à 69 ans pour l'enquête «3B». Au vu de la composition du ménage l'enquêteur passait l'un ou l'autre questionnaire, mais jamais les deux. Les ménages concernés par les deux enquêtes étaient ventilés au hasard entre celles-ci. Lorsque le ménage comportait plusieurs adultes âgés de 45 à 69 ans, l'enquêteur procédait au tirage de l'un d'entre eux, conformément à la méthode Kish⁽¹⁾.

La taille de l'échantillon est donc finalement de 4 602 individus.

1.8. Profil des enquêteurs

400 enquêteurs des diverses Directions régionales de l'Insee. Excellent réseau d'enquêteurs professionnels, persévérants pour joindre les individus les

⁽¹⁾ Il s'agit d'une méthode de tirage aléatoire permettant de passer d'un échantillon représentatif de ménages à un échantillon représentatif de personnes. Voir L. Kish, 1949, A procedure for objective respondent selection within the household, *Journal of the American Statistical Association*, vol. 44, n° 247.

contrat de recherche de 1974-1975), puis au cours des années par le ministère de l'Équipement, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse nationale d'allocations familiales, le secrétariat d'État au Tourisme, le ministère de la Culture (Mission du patrimoine), le PIR-Villes, la Fondation pour la recherche médicale.

L'accord de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) était indispensable à l'informatisation de cette étude. Un double accord lie le CNRS et la Cnav à la Cnil, pour l'informatisation des enquêtes et du suivi.

1.8. Profil des enquêteurs

La gestion et la collecte des données dans le cadre des différentes enquêtes et les campagnes d'acquisition de documents administratifs ont été menées, pour la plus grande part, par les membres de notre équipe : trois personnes présentes tout au long de ces suivis⁽¹⁾, et divers collaborateurs, notamment des étudiants de maîtrise et de doctorat qui ont travaillé dans l'équipe. Enfin, pour les enquêtes particulières, nous avons bénéficié du concours d'une dizaine de collaborateurs successifs, vacataires intégrés pour un temps à l'équipe.

Quand nous avons fait appel à des membres extérieurs à notre équipe (et encore y travaillaient-ils souvent comme thésards), nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières : la petite taille de l'équipe de collecte et la proximité géographique des lieux d'enquête ont favorisé les contacts fréquents et les mises au point.

I. - LE PREMIER PANEL : LES RETRAITÉS DE 1972

1.1.-(I) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1972 : étude biographique d'une cohorte (née 1906-1912) ».

1.3.-(I) Gestion de l'enquête

Il s'agit en réalité d'un *corpus de données*. Il comprend d'une part des données obtenues par consultation de *documents administratifs* : dossier de retraite et suivi annuel (survie, adresse), l'un et l'autre communiqués par la Cnav, des données transmises par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) sur l'allocation logement, enfin des actes d'état civil pour les personnes nées en France et/ou citoyens français. On peut y ajouter une enquête auprès des institutions de soins ou d'hébergement : nous nous intéressons aux lieux de séjour de fin de vie de tous ceux qui ont vécu alors ailleurs que chez eux (calendrier, type d'établissement, localisation, durée).

⁽¹⁾ Françoise Cribier, Marie-Luce Duffau et Alexandre Kych.

1.7.-(I) Mode de tirage et taille de l'échantillon

La Cnav a créé pour nous un échantillon au 1/10^e des 120 000 nouveaux retraités de l'année, soit 12 000 sujets. Nous avons procédé à l'analyse des caractères de ces sujets pour les variables connues de la Caisse (comme date et lieu de naissance, lieu de résidence, durée de cotisation, salaire pris en compte, mode de passage à la retraite, sexe et état matrimonial, etc.).

Puis nous avons constitué un échantillon représentatif de 1 400 sujets⁽²⁾ (dont une trentaine seront reconnus – après contact avec eux – comme n'appartenant pas à la population recherchée parce qu'ils n'avaient pas terminé leur vie active dans l'agglomération de Paris). Cet échantillon a été stratifié en fonction du sexe, de l'âge, de l'état matrimonial, du lieu de naissance (Paris, province, étranger), du lieu de résidence dans l'agglomération parisienne, du salaire annuel moyen brut, et en respectant la part des retraites normales, par invalidité, par inaptitude.

L'échantillon de 1 371 personnes constitue notre panel dans sa plus grande extension. Tout ce qui touche au noyau central de connaissance a été collecté, dans la mesure du possible, pour 1 371 individus :

- *dossiers de liquidation de retraite* de la Cnav (1 371 des 1 600 dossiers consultés) ;
- *fourniture annuelle des adresses* par la Cnav (tous les survivants) ;
- *état civil* (les natifs de France et/ou les résidents en France au mariage et au décès)⁽³⁾ ;
- les *institutions* de soin et d'hébergement de fin de vie (décédés en institution en France).

Nous avons cherché à atteindre à trois reprises l'ensemble des survivants, en nous restreignant, dès la deuxième, aux seuls résidents de France métropolitaine.

- enquête de **1982** pour compléter les dossiers Cnav (1 036 survivants) ;
- enquête de **1985** (825 survivants) ;
- enquête de **1995** (431 survivants).

Nous avons effectué une enquête très approfondie en **1975** sur les Parisiens restés à Paris après la retraite. C'est cette enquête qui est à l'origine du suivi du panel. La longueur de l'entretien à domicile (et le poids que la réalisation de cette enquête imposait à notre équipe) nous a conduits à ne rencontrer

⁽²⁾ Pour le constituer il a fallu consulter près de 1 600 dossiers : 200 sujets avaient travaillé en fait en province, pour une entreprise parisienne, et ont été éliminés après examen du dossier.

⁽³⁾ L'accord des procureurs de la République nous a permis d'obtenir *copie intégrale* des actes d'état civil utiles (acte de naissance du sujet, du conjoint, actes de mariage, acte de décès). Ainsi l'acte de naissance nous renseigne sur le caractère illégitime des naissances, l'état de pupille de la nation (fréquent chez les natifs de 1906-1912), la profession et le lieu de naissance des parents, qui ne figurent pas dans les extraits, l'acte de mariage sur les professions des conjoints cette année-là.

qu'un individu sur deux : enquête de 1975, 432 ménages parisiens, 432 sujets et 272 conjoints, soit 704 personnes.

Enfin, à de multiples occasions, nous avons mené des enquêtes approfondies par entretien sur des sujets divers (voir plus bas, les enquêtes complémentaires).

2/3.-(I) DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE ET COLLECTE

Nous n'aborderons pas dans cette présentation les documents d'origine administrative au sens le plus large possible. Pour donner seulement un ordre de grandeur du travail de collecte que cela représente (étalé, il est vrai, sur quinze ans), nous avons dépouillé 1 600 dossiers administratifs de la Cnav, reçu près de 20 000 situations annuelles de la Cnav, consulté environ 2 700 documents d'état civil, demandé à la Cnaf la situation vis-à-vis de l'allocation de logement de 760 retraités.

Il convient aussi de souligner l'importance que revêtent ces documents pour le suivi de cette cohorte. Avec le suivi annuel des lieux de résidence et les actes d'état civil, les relevés effectués dans les dossiers administratifs de la Cnav constituent la seule information que nous ayons pour 14,5 % de notre panel : individus décédés précocement (4 %), individus partis très vite à l'étranger (6 %), individus réfractaires à toutes formes d'enquêtes (4,5 %).

Nous ne parlerons pas en détail des enquêtes complémentaires. Réalisées en tête-à-tête pendant 2 heures en moyenne, souvent enregistrées au magnétophone, elles portent sur des thèmes particuliers : récits de vie, changement de logement et rapport aux lieux, double résidence, cohabitation, mode de vie... Elles apportent beaucoup à la compréhension des processus.

Nous ne parlerons pas davantage de l'enquête menée en 1982-1983 qui a porté sur 1 036 sujets survivants. Les objectifs essentiels étaient de déterminer si l'individu faisait vraiment partie de notre population, de connaître la date d'arrivée à Paris, la fin du travail, et la suite des résidences entre 1972, date de la liquidation, et 1982, date du début du suivi *annuel* systématique (jusque-là nous disposions des adresses de 1972, 1975, 1978 et du lieu de résidence des enfants).

Nous présentons ici les trois enquêtes qui ont fondé notre connaissance de ce panel.

I.A. - L'ENQUÊTE DE 1975

Elle a porté sur la moitié des retraités de 1972 vivant en 1974 en agglomération parisienne (550). Nous voulions observer le passage à la retraite et le début de la retraite, et avons donc cherché à joindre les sujets qui n'étaient plus en activité. Nous avons enquêté **432 sujets**, réuni des informations sur 48 autres qui nous ont appris qu'ils et elles étaient encore en activité, et qui bien sûr appartiennent au panel. Le taux de refus des retraités « inactifs » a été de 12 %.

1.7.-(I.A) Mode de tirage et taille de l'échantillon

On a choisi aléatoirement une sur deux des 1 100 personnes encore vivantes et résidant toujours dans l'agglomération parisienne. Le remplacement des gens qui n'habitaient plus à l'adresse indiquée a été fait en prenant une autre personne dans le même secteur géographique (nous en avons distingué 13 à Paris, et 11 en banlieue). Les refus n'ont pas été remplacés.

La taille de l'échantillon est de **432 retraités**; l'enquête a porté sur le ménage, et un grand nombre de questions portent sur le conjoint, quelques-unes sur les autres membres du ménage (enfants ou vieux parents en général). La population des retraités (432) et conjoints (272) est de 704 personnes.

2.2.-(I.A) Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

L'équipe s'est réunie très souvent tout au long de la collecte, pour mettre en commun les expériences, voir où étaient les problèmes, et comment les résoudre. Cinquante pré-enquêtes enregistrées avaient été réalisées, portant surtout sur le rapport à Paris et les modes de vie. Lors de l'enquête elle-même les principales consignes étaient de prendre un maximum de notes (sur le questionnaire d'enquête, fascicule de 40 pages de questions, figuraient en face 40 pages blanches destinées à prendre en note ce qui avait été dit, si possible dans les termes du sujet). On avait également pour consigne, quand l'enquête était faite en présence des deux conjoints, de laisser parler davantage celui qui était notre enquêté.

2.3.-(I.A) Déroulement de l'enquête

Les sujets avaient reçu une lettre du directeur de la Cnav, proposant un rendez-vous (à l'époque les trois quarts des sujets n'avaient pas le téléphone). Nous nous sommes présentés chez eux avec une carte d'enquêteur de la Caisse vieillesse.

Les enquêteurs étaient chargés d'établir eux-mêmes un certain nombre de variables sur l'état du logement, l'état de l'immeuble, les caractéristiques du quartier. Le passage d'un questionnaire durait *en moyenne une heure et demie*, en une seule fois. Les enquêteurs ont rédigé un court rapport sur le quartier, l'immeuble et le logement, sur l'accueil qui leur avait été fait, et sur la façon dont ils « voyaient » le ménage.

2.4.-(I.A) Interlocuteur de l'enquêteur

Les entretiens ont eu lieu en tête-à-tête au domicile de l'enquêté.

2.5.-(I.A) Plan du questionnaire

Nous indiquons les thèmes abordés :

- Date et lieu de naissance, lieu de naissance des parents, arrivée en métropole pour les gens nés hors de France, situation matrimoniale, date et

I.B. – LES ENQUÊTES DE 1985-1986

1.7.-(I.B) Univers d'étude et taille de l'échantillon

Nous avons enquêté 529 sujets résidant à Paris, 231 résidant en province, soit **760 sujets**, et **357 conjoints**; l'ensemble des retraités et conjoints comprend **1 154 personnes** – 766 en agglomération parisienne, et 388 en province. Par ailleurs, nous avons enquêté 96 veuves des hommes de ce panel décédés, titulaires d'une pension de réversion, et avons pu obtenir, pour ces hommes décédés, des observations qui nous manquaient sur le métier et sur l'histoire résidentielle⁽⁸⁾.

2.3.-(I.B) Déroulement de la collecte

Sur 100 répondants, 28 % ont simplement renvoyé le questionnaire et nous n'avons pu les joindre, 62 % ont renvoyé le questionnaire rempli et nous les avons joints ensuite au téléphone, enfin dans 10 % des cas l'enquête a été entièrement faite oralement, par des gens peu capables (« c'est trop compliqué »...) ou peu désireux (« nous, ça nous intéresse pas ») de le faire par écrit. On a donc causé avec 72 % des enquêtés, souvent longuement.

Près de 7 sur 10 de ceux qui ont retourné le questionnaire ont été joints pour une *enquête par téléphone de complément et de contrôle*, presque toujours bien reçue, qui a duré en moyenne 15 à 35 minutes. Elle a permis de compléter en moyenne 5 ou 6 variables non renseignées (pour certains bien davantage !), de corriger en moyenne 5 ou 6 variables inexactes : ainsi le « ça peut aller » écrit à propos de la satisfaction du logement n'a pas toujours un sens différent de « ça va bien » pour la moitié la moins instruite des sujets, qui diront oralement « ça peut aller, on est très bien, on n'a jamais été aussi bien logés ».

Dans ces enquêtes orales de complément comme dans celles faites entièrement au téléphone, on a également posé des questions qui ne figuraient pas au questionnaire, et recueilli des informations :

- sur la succession des logements : *pourquoi* est-on passé de l'un à l'autre, la taille et le confort ;
- sur les enfants, on a réussi à savoir, dans beaucoup de cas, les professions des enfants et de leurs conjoints (on l'avait demandé à tous dans l'enquête 1975), et où habitent les petits-enfants adultes.

Enfin, ce complément a permis, dans un cas sur dix, de constituer avec l'enquêté, qui n'avait pas su le remplir, le tableau des logements successifs, en s'appuyant sur des réponses partielles et en « relançant ».

⁽⁸⁾ Bien sûr l'enquête s'intéressait aussi au veuvage de ces femmes, mais cette partie de l'enquête est distincte du suivi du panel.

elles avaient le téléphone à l'enquête précédente, enfin 4 personnes incapables alors de répondre. Même si tous ces sujets étaient en vie et hors institutions, le taux de réponse serait de 89 %. Si les sujets qui n'ont pas pu être joints ne sont pas dans le champ d'enquête, le taux de réponse est de 93,5 %. La réalité est entre les deux, et plus proche du plus élevé⁽¹¹⁾.

3-4.-(I.C) Évaluation de la collecte

Les enquêtés avaient en moyenne 87 ans, et quelques-uns ont donné des réponses confuses. Mais ces réponses ont souvent été complétées ou corrigées par le conjoint, par un enfant (plusieurs nous ont donné le numéro de téléphone de leurs enfants), voire par une aide-ménagère.

Cependant la qualité des réponses, et notamment les réponses aux questions qualitatives, est dans bien des cas remarquable : beaucoup des personnes qui nous ont répondu savent dire leur expérience du grand âge, la plupart vivent avec courage, beaucoup ont gardé un intérêt pour la vie et une vraie autonomie, même si elles sont dépendantes de ceux qui les aident.

II. - LE SECOND PANEL : LES RETRAITÉS DE 1984

1.1.-(II) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1984 ».

1.4.-(II) Date et durée de la collecte

La collecte a commencé en 1987, la deuxième enquête a eu lieu neuf ans plus tard. On a, à partir de 1987, relevé chaque année les changements d'adresse (et interrogé au téléphone les ménages mobiles) et relevé les décès.

1.6.-(II) Univers d'étude

Il s'agit d'une population passée à la retraite en 1984, à la Caisse de Paris, et la plupart des sujets sont nés entre 1918 et 1924. La Cnav a préparé pour nous, en 1987, un premier fichier de 2071 individus choisis parmi les 90000 nouveaux allocataires de droit direct du ressort de la Caisse de Paris. L'échantillon a été stratifié selon le sexe, le type de pension (normale, portée au minimum, invalidité, inaptitude), le nombre de trimestres de cotisations, enfin le lieu de résidence en 1986 (Ile-de-France, province, hors métropole).

⁽¹¹⁾ Plusieurs des personnes vivantes mais non jointes sont mortes dans les mois qui ont suivi ; nous avons appris par le certificat de décès qu'elles résidaient en institution, puis par l'institution qu'elles y étaient déjà au moment de l'enquête.

Nous voulions constituer une population de 1 200 allocataires de la Caisse de Paris, domiciliés en France, pour être assurés, compte tenu des refus, des décès, et surtout des « faux Parisiens » (en réalité provinciaux depuis longtemps, voir plus bas), d'avoir environ 800 réponses (l'effectif de l'enquête de 1986 auprès des survivants de la 1^{ère} cohorte).

1.7.-(II) Mode de tirage et taille de l'échantillon

Nous avons donc fait réaliser par la Cnav un sous-échantillon selon le sexe, le lieu de naissance, le lieu de résidence, le montant de l'avantage servi en deux postes, le fait d'avoir plus ou moins de 145 trimestres de cotisation. Cet échantillon comprenait 1 179 sujets vivant en France, 820 en agglomération parisienne, 359 en province. Nous connaissions date et lieu de naissance, sexe et statut matrimonial, et quelques variables décrivant carrière et retraite.

Les sujets à retenir, habitant tous, en 1987, en France métropolitaine (c'est le cas de 93 % des nouveaux allocataires), devaient répondre à deux conditions :

- avoir terminé la vie active dans le grand Paris, et n'avoir pas travaillé ailleurs après une carrière en Région parisienne (or nous n'avions pas eu accès au dossier Cnav, qui nous l'aurait appris) ;
- avoir résidé en agglomération parisienne avant la cessation d'activité.

La plupart de ceux qui donnent *une adresse en agglomération parisienne* y ont terminé leur vie active, sauf une quinzaine de personnes qui y sont arrivées après, et nous l'ont dit. Mais d'autres gardent une adresse à Paris en résidant ailleurs, et bien des enfants de Portugais et d'Algériens nous ont fait savoir que leurs parents étaient, en fait, retournés dans leur pays.

Parmi les retraités ayant *une adresse en province*, seuls appartenaient à notre population ceux qui y sont allés depuis leur retraite, en quittant alors l'agglomération parisienne. Car un certain nombre de gens, pour lesquels la Caisse de Paris est la dernière Caisse du régime général, étaient allés travailler en province comme fonctionnaires ou travailleur indépendant, ou, c'est le cas de beaucoup de femmes, avaient suivi leur conjoint en province et n'ont jamais repris de travail en province dans le secteur privé.

II.A. - L'ENQUÊTE DE 1987

2.1.-(II.A) Description des documents de l'enquête

À partir du fichier informatisé fourni par la Cnav, nous avons constitué des livrets (un par strate) rassemblant sur une page tous les renseignements concernant les individus à enquêter. Nous disposions aussi d'un lot d'étiquettes autocollantes fournies par la Cnav ; nous avons consigné sur ces livrets le déroulement de l'enquête.

Nous avons envoyé à chaque enquêté un courrier contenant :

- un questionnaire de 10 pages ;

raisons, le nouveau logement (type, statut, taille, confort, comparaison avec le précédent), sur le quartier, la situation de famille, la localisation des enfants et des parents, etc. Nous avons pu joindre en 1991 et 1993 la grande majorité des sujets mobiles depuis 1987-1988, et encore vivants.

II.B – L'ENQUÊTE DE 1996

1.7.-(II.B) Univers d'étude

Nous avons cherché à enquêter, en 1996, l'ensemble des survivants des ménages ordinaires restés ou revenus en Région parisienne, et les gens installés en province (plus de 10 % de ces « provinciaux » avaient quitté Paris depuis l'enquête de 1986).

2.3.-(II.B) Déroulement de la collecte

Au total 81 % des 431 répondants ont renvoyé le questionnaire (la moitié seulement sans qu'on ait eu besoin d'écrire à nouveau ou de leur téléphoner pour les convaincre !); 46 % des questionnaires comprennent des « textes » qui éclairent les réponses :

- 70 % ont renvoyé un questionnaire et ont ensuite complété, précisé, expliqué, modifié avec nous leurs réponses au téléphone ;
- 11 % ont envoyé le questionnaire mais n'ont pu être joints ensuite par téléphone ;
- 19 % n'avaient pas envoyé le questionnaire mais ont fait l'enquête avec nous au téléphone, parfois très longuement.

Au total 89 % des enquêtés ont été interrogés oralement⁽¹³⁾ (dont 3 à domicile, à leur demande). Pour les 303 sujets qui ont renvoyé le questionnaire et ont été interrogés oralement, l'entretien a permis de corriger en moyenne 5 ou 6 variables, et d'en renseigner plusieurs autres (plus de 12 variables dans un questionnaire sur quatre⁽¹⁴⁾). Les variables corrigées sont souvent les mêmes ; aussi la plupart des « corrections » portent-elles sur une quinzaine de variables, et très souvent sur le métier, le revenu, la satisfaction du logement (beaucoup de « ça peut aller », dans les milieux populaires, signifient en réalité « ça va bien »), les vacances, l'amour du quartier, la fréquentation des amis.

2.5.-(II.B) Plan du questionnaire

Il comprend 6 pages denses ; les thèmes abordés sont :

- la composition du ménage ;

⁽¹³⁾ Parmi eux une vingtaine de personnes sur liste rouge qui avaient bien voulu (à notre demande) nous donner leur numéro de téléphone.

⁽¹⁴⁾ On a notamment corrigé la profession d'*ego* et de son conjoint dans une vingtaine de ménages, le plus souvent « à la baisse » (employé peu qualifié au lieu d'employé qualifié, technicien au lieu de cadre moyen).

(parcours géographique, entrée dans le parc HLM, accession à la propriété, installation dans le logement actuel, projet de retraite) sont pleines d'enseignements. Enfin, en choisissant les 50-60 ans, nous nous donnions les moyens de comparer notre échantillon à deux enquêtes de l'Ined : l'enquête « Peuplement de Paris » de Guy Pourcher réalisée, en 1961, en partie sur des personnes âgées de 50 à 60 ans, et l'enquête « Triple biographie » de Daniel Courgeau réalisée en 1981 sur des générations nées entre 1911 et 1935.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

Le choix d'un échantillon représentatif de la population âgée de 50 à 60 ans habitant l'aire géographique préalablement définie demandait le concours de l'Insee (qui seul avait accès au recensement de 1982).

Selon la pratique habituelle, le sondage a été réalisé à deux degrés :

1. Un tirage des communes selon la stratification de l'espace urbain effectuée à partir des travaux de Nicole Tabard.

L'aire géographique avait auparavant été découpée en 10 strates (tableau ci-après) :

- Paris ouvrier,
- Paris bourgeois,
- banlieue intérieure ouvrière,
- banlieue intérieure bourgeoise,
- banlieue extérieure ouvrière,
- banlieue extérieure bourgeoise,
- frange ouvrière de l'agglomération,
- frange bourgeoise de l'agglomération,
- villes nouvelles,
- villes des axes et vallées.

La procédure de tirage des communes est simple : toute commune comportant 9 000 personnes nées entre 1926 et 1935 est retenue d'office ainsi que tous les arrondissements parisiens, toute commune qui en comporte moins est tirée selon une probabilité proportionnelle à la taille de cette population selon la procédure de tirage systématique.

2. Un tirage des individus habitant dans ces communes ou arrondissements parisiens. Les fiches adresses sont tirées à partir des bulletins individuels du recensement de 1982.

1 987 individus ont été enquêtés.

1.8. Profil des enquêteurs

Enquêteurs de l'Insee formés et encadrés par des chercheurs et des ingénieurs du service des enquêtes de l'Ined.

l'Institut national d'études démographiques – Ined; aux Pays-Bas, le Nidi; en Allemagne, le Bib, l'Emind, l'Institut GmbH; en Italie, l'Université de Pise).

1.4. Date et durée de la collecte

En juin 1988. La collecte de l'enquête rétrospective polonaise a duré un mois.

1.5. Initiateurs de la recherche

Les principaux instituts impliqués étaient :

- l'Institut de statistique et de démographie;
- l'École d'économie de Varsovie – SGH (l'ancienne Central School of Planning and Statistics);
- l'Office central de statistique.

L'équipe de chercheurs se composait de Jerzy Z. Holzer et Ewa Frateczak, de l'Institut de statistique et de démographie et de l'École d'économie de Varsovie ainsi que de Jan Kordos et Wiesaw de l'Office central de statistique.

1.6. Univers d'étude

La population polonaise âgée de 45 ans et plus au moment de l'enquête.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

L'enquête rétrospective polonaise de 1988 « Histoire de vie familiale, professionnelle et migratoire » a été réalisée à partir d'un échantillon tiré de l'enquête « budgets des ménages » au deuxième trimestre de 1988, faite par l'Office central de statistique.

La sélection de l'échantillon a fait l'objet d'un tirage aléatoire à deux degrés. Les Centres régionaux de sondage (Regional Survey Centre – RSC) constituèrent les unités primaires tirées au sort. 98 strates ont été distinguées avant de tirer au sort parmi 49 « voivodies » divisées en villes et villages. Les RSC ont été tirés systématiquement au sort à l'intérieur des différentes strates avec des probabilités de sélection proportionnelles au nombre d'habitants (modèle de Madow, aussi appelé modèle de Goodman-Kish ou de Hartley-Rao).

Un tirage sans remise en deux étapes a été appliqué dans un deuxième temps, afin d'identifier les ménages qui seraient choisis pour l'enquête, avec des probabilités égales d'être sélectionnés. L'échantillon utilisé pendant l'enquête n'était par conséquent pas élémentaire.

L'enquête ne retenait que les personnes âgées de 45 ans et plus, l'hypothèse sous-jacente supposant que pour cette tranche d'âges (45 ans et plus), la majorité des parcours avaient été achevés ou étaient sur le point de l'être. De plus, parmi les personnes interrogées, âgées de 45 ans et plus, on pouvait distinguer deux sous-populations : les personnes âgées de 45 à 59 ans et celles de 60 ans et plus. Aussi espérait-on que l'enquête permettrait de combler d'importantes

lacunes dans le domaine des biographies individuelles et familiales, en relation avec le processus de vieillissement de la population. Il faut préciser que, si les limites d'âges sont fixées de manière conventionnelle, elles correspondent à celles le plus souvent utilisées dans les études sur le vieillissement de la population.

L'échantillon des personnes interrogées se composait de 5 104 personnes âgées de 45 ans et plus : 2 904 femmes et 2 200 hommes.

1.8. Profil des enquêteurs

L'enquête a été conduite par des personnes expérimentées, travaillant comme instructeurs des centres de recherche sur les budgets des familles et les prix, donc, des enquêteurs qui avaient participé aux sondages systématiques sur les budgets des ménages à l'échelle nationale, dirigés par le département des recherches statistiques de l'Office central de statistique (les centres de recherche sur les budgets des familles et les prix couvrent 49 départements – « voivodies » – de l'Office central de statistique). De plus, ces personnes ont pris part à la réalisation d'enquêtes selon le système intégré des enquêtes sur les ménages, effectuées par l'Office central de statistique et l'enquête « Histoire de vie familiale, professionnelle et migratoire » était la vingtième enquête réalisée selon ce système.

Les enquêteurs ont reçu une formation spécifique de deux fois deux jours, compte tenu de l'expérience de l'enquête pilote.

2. DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE

2.1. Les documents de l'enquête

Les principaux documents étaient :

- le questionnaire « histoire de vie familiale, professionnelle et migratoire » comprenant 10 sections dont on trouvera la description dans la partie 2.5 (plan détaillé du questionnaire);
- le rapport de l'enquêteur à partir de l'enquête sur le questionnaire;
- le rapport de l'enquêteur lorsque l'enquête n'a pu être effectuée (comprenant des informations détaillées sur les raisons ayant empêché de mener à bien l'enquête);
- les instructions sur la façon de remplir le questionnaire « Histoire de vie familiale, professionnelle et migratoire » et de présenter les rapports sur les enquêtes réalisées et celles non effectuées, avec les sept suppléments incluant les codes de base – le tout comprenant 38 pages;
- une brochure décrivant le but de l'enquête et distribuée aux personnes interrogées au début de l'entretien.

Les rapports des enquêteurs nous ont fourni des renseignements supplémentaires sur la passation du questionnaire.

que j'ai soumise à deux collaborateurs particulièrement fiables (Paolo Catu-regli et Fabio Landucci), puis à trois cohortes d'étudiants du cours qui ont adhéré de façon enthousiaste à l'initiative.

1.6. Univers d'étude

L'univers à partir duquel l'échantillon a été extrait est constitué de ménages résidant dans le bassin de l'Université de Pise, c'est-à-dire la Toscane occidentale (province de Pise, Livourne, Grosseto, Lucques et Massa-Carrara) et la province ligure de La Spezia. Lors du recensement de 1981, on comptait dans cette région 616015 ménages pour un total de 1 786 592 habitants.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

L'échantillonnage s'est fait en deux étapes. Au cours de la première étape, 59 des 171 communes qui composent la région étudiée ont été sélectionnées. Le critère de stratification impliquait, qu'au sein de l'échantillon, les proportions de ménages résidant dans les 5 typologies d'insertion déterminées – centre historique (4,25 %); reste des centres urbains (34,42 %); quartiers suburbains (20,58 %); petits centres urbains (17,13 %); zones rurales (19,28 %) – devaient être respectées, aussi concentré que soit le nombre des communes dans lesquelles les entretiens devaient avoir lieu.

Lors de la seconde étape, une extraction aléatoire était opérée de façon à fournir, aux services de l'état civil des différentes communes, la liste des chiffres aléatoires associés aux ménages à interroger. Les communes ont fourni aimablement les adresses déterminées par cette méthode.

Grâce à cette stratification, nous avons pu nous assurer que l'échantillon des ménages était représentatif de la région étudiée en fonction d'une variable géographique qui, selon nous, pouvait avoir beaucoup d'influence sur la mobilité.

La date d'entrée dans le ménage et, éventuellement la date de sortie, a été relevée pour tous les membres du ménage. Les informations concernant la carrière professionnelle ont été relevées pour toute la période de présence dans le ménage.

Dans l'ensemble, 2 002 entretiens ont été conduits. Dans la majorité des cas (1 728), ceux-ci reprenaient les histoires migratoires et les histoires du cycle familial à partir du moment de la constitution du ménage jusqu'au moment de l'observation. Pour les autres ménages (274), constitués avant 1950, la biographie collectée ne commençant qu'en 1950, on ne dispose pas d'éléments entre la formation du ménage et 1950, ce qui constitue une troncature à gauche.

Comme l'échantillonnage est aléatoire et qu'il n'opère aucune sélection sur la date de formation du ménage, les biographies ont une longueur qui varie de 1 à 37 années.

Parmi les ménages constitués après 1950, 1 677 ont été constitués à la suite d'un mariage. Ceux-ci permettent dès lors la reconstruction de leur cycle de vie.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

La complexité relative du sondage tient à :

- la limitation des générations retenues, puisqu'on s'est restreint à deux années de naissance : 1931 et 1951 ;
- le découpage de la population en 46 sous-populations (les 40 départements et les 6 arrondissements de la capitale)⁽¹⁾ donnant lieu à autant de sous-échantillons indépendants qui augmentent nécessairement la précision des estimations.

Nos ambitions théoriques en matière de sondage ont été entravées par de lourdes contraintes liées aux conditions de la collecte. Limités par les coûts matériels de l'enquête et les conditions conjoncturelles du pays, nous avons opéré une sélection liée au thème de l'enquête, en évitant les redressements hasardeux et les fausses informations. Nous nous sommes fixé un seuil minimal de 600 questionnaires collectés par génération.

Comme nous l'annoncions dans la partie sur le champ géographique de l'enquête (voir 1.6), la population de l'enquête, pour chacune des 46 unités territoriales, s'élève à 15 individus de la génération née en 1931 et 15 individus de la génération née en 1951, résidant tous dans la ville capitale du département.

L'échantillon a été réalisé par la Direction de la population du ministère de l'Intérieur de la Roumanie. La base du sondage a été assurée par les fichiers informatiques des Directions de la population des Inspectorats départementaux de police (tirage par pas statistique : 15 individus pour chaque génération, avec leurs adresses permanentes). Théoriquement, l'avantage de cette base de sondage est son caractère très précis et la permanence de sa mise à jour. Sur le terrain, les enquêteurs se sont trouvés en fait confrontés à de gros problèmes et à des contradictions entre les listes des sujets et les résidents réels aux adresses indiquées. D'après les informations que nous avons pu obtenir, les fichiers de population des Inspectorats départementaux de police ne sont plus mis à jour depuis le recensement de janvier 1977 et le tremblement de terre de mars 1977.

Finalement, notre échantillon compte 1 203 observations (questionnaires) : 582 pour la génération 1931 et 613 pour la génération 1951.

1.8. Profil des enquêteurs

La collecte a été assurée dans le cadre d'un contrat avec l'Institut de marketing et sondages (IMAS), financé par la Fondation culturelle Soros. Les tâches de la collecte ont été confiées à de nouveaux embauchés de IMAS-Bucarest, le premier institut privé en Roumanie, qui commençait juste à fonctionner.

1.6. Univers d'étude

Cette étude concerne l'agglomération de Dakar (Dakar et sa banlieue Pikine) soit environ 1,3 million d'habitants en 1989 (les limites sont celles du tracé des départements).

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

• Tirage de l'échantillon de ménages

Le recensement de 1988 sert de base de sondage. Dans un premier temps, on tire les districts de recensement (DR) par cumul de l'effectif de population au recensement de 1988. Nous avons ainsi tiré 120 DR (63 à Dakar et 57 à Pikine) avec un pas de tirage de 10 867. Puis dans un deuxième temps, au sein de chaque DR actualisé, nous avons tiré 2 flots d'enquête d'environ 75 personnes. Nous avons effectivement enquêté 2 121 ménages et 17 900 personnes.

Trois grands groupes de quartiers sont distingués :

- Dakar Centre, qui comprend le Plateau, la Médina, Grand Dakar, Fann, les Sociétés Immobilières du Cap Vert (Sicap) et HLM ;
- Parcelles-Yoff, cette appellation couvre les zones de Yoff et Ouakam, la Patte d'Oie, Hann, Grand Yoff, les Parcelles et Guédiawaye ;
- Pikine, à savoir Pikine régulier et irrégulier (Médina Gounass, Diamaguène, etc.), Malika et Thiaroye.

• Tirage des individus éligibles au questionnaire biographique

L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous-échantillon après stratification par sexe et par groupe d'âges. Nous nous attachons au sort de trois générations d'individus : ceux appartenant aux générations nées entre 1930 et 1944 (45-59 ans au moment de l'enquête), celles de 1945-1954 (35-44 ans) et celles de 1955-1964 (25-34 ans). Ces trois générations ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée dans la vie active. Nous déterminons ainsi six strates, trois pour chacun des sexes, et nous tirons des effectifs égaux dans chaque strate pour chacun des deux sexes (environ 550 pour les hommes et 200 pour les femmes). Le tirage des individus éligibles se fait au bureau à partir du questionnaire ménage, en recourant à un pas de tirage constant, spécifique à chaque génération et sexe. Cependant la déperdition a été assez importante, et finalement 1 557 biographies ont été recueillies durant l'enquête entre octobre et décembre 1990.

1.8. Profil des enquêteurs

- encadrement : 2 démographes, 2 sociologues, 1 superviseur ;
- sur le terrain : 3 équipes composées chacune de 4 enquêteurs et d'un contrôleur.

partement de démographie de l'Université de Montréal dans le cadre du Programme population et développement au Sahel (PPDS). Il importe de souligner que l'équipe Cerpod/Université de Montréal a travaillé en étroite collaboration avec celle de l'Ifan/Orstom qui a réalisé une enquête semblable à Dakar. L'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) a financé l'opération. Une équipe du Groupe inter-universitaire de Montréal-ville et développement a également apporté son concours pour les sections concernant l'habitat.

1.6. Univers d'étude

L'unité géographique retenue est celle du District de Bamako qui comptait une population d'environ 750 000 habitants répartis dans six communes.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

L'enquête IMMUS a permis d'utiliser trois types de questionnaire : un questionnaire ménage, un questionnaire biographique et un questionnaire santé. Dans un premier temps, on a tiré 70 secteurs d'énumération, c'est-à-dire districts de recensement, sur les 564 secteurs de la base de sondage du recensement de 1987 pour le District de Bamako. La cartographie de ces 70 secteurs nous a permis de mettre à jour l'inventaire des concessions. Un programme de tirage aléatoire nous a permis ensuite de tirer au hasard en moyenne 20 concessions par secteur. On a administré le questionnaire ménage à tous les ménages de chaque concession tirée. Dans un deuxième temps, le tirage des individus éligibles pour le questionnaire biographique s'est fait au sein de ces ménages. L'identification de ces personnes s'est faite dans les locaux du Cerpod, en administrant un programme de tirage aléatoire, sur une base de données contenant une série d'informations sur chacun des individus recensés dans un secteur et qui étaient déclarés résidents présents et âgés de 25 à 54 ans. Pour respecter notre objectif quant à la taille de l'échantillon désiré (2 400 biographies réparties entre 3 générations de 800 personnes chacune), il a été tiré un peu plus de 1 000 individus dans chacun des trois groupes de générations (25-34 ans ; 35-44 ans ; 45-54 ans). Les résidents absents et les visiteurs sont exclus de l'échantillon. Au total, notre enquête a permis de recueillir des informations auprès de 2 320 ménages (soit 21 323 personnes) et nous avons obtenu les biographies complètes de 2 141 personnes, soit 580 du groupe de générations 1937-1946, 703 du groupe de générations 1947-1956, 772 du groupe de générations 1957-1966 et 86 femmes interrogées suivant le critère qu'elles étaient les conjointes des hommes mariés de la plus vieille génération.

L'échantillonnage pour l'administration du questionnaire sur la santé s'est fait différemment. Nous avons procédé par choix raisonné en nous limitant aux secteurs de deux quartiers qui reflètent un contraste assez marqué des zones d'habitat de Bamako : Banconi (4 secteurs) et Darsalam (2 secteurs). L'enquête santé a recueilli des informations sur un peu moins de 450 personnes.

• La ville de Yaoundé (capitale du Cameroun) a été retenue parce qu'elle est, avec Douala, l'une des deux grandes villes du pays. Elle concentre l'essentiel de l'activité publique et para-publique et une large proportion de l'activité industrielle du Cameroun, en un mot, une part relativement importante des activités du secteur moderne qui semble le plus touché par la crise.

• *Population spécifique*

De nombreux quartiers entre 1987 et 1996 se sont densifiés (comme Emana) ou ont été lotis (comme Mendong). Avant de tirer les ménages, on a d'abord procédé à une actualisation des zones de dénombrement (ZD) tirées⁽²⁾. Pour l'enquête ménage menée dans les 28 zones de dénombrement tirées dans la ville de Yaoundé, la population soumise à l'enquête correspond à l'ensemble des membres des ménages composant l'échantillon. Le ménage est défini comme un ensemble de personnes vivant dans la même unité d'habitation et partageant leurs ressources et leurs frais de groupe sous l'autorité d'un chef. De façon générale, le questionnaire ménage ressemble à celui utilisé dans la plupart des recensements africains, et débute par une question permettant de lister tous les membres du ménage (avec une distinction entre les résidents présents, les résidents absents et les visiteurs). Pour l'enquête biographique, la population soumise à l'enquête était composée des membres adultes (hommes et femmes) du ménage, âgés de 25 à 54 ans.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

En fonction de considérations financières et de l'expérience acquise à Dakar et Bamako, la taille de l'échantillon biographique a été fixée à 1 800 personnes⁽³⁾. La taille moyenne des ménages de la ville de Yaoundé est estimée à 5,2 et la proportion des individus âgés entre 25 et 54 ans (individus éligibles) est de 28,4 % dans la population. Donc pour avoir les 1 800 biographies, il suffit de disposer d'un effectif d'environ 1 200 ménages.

• *Base de sondage*

Dans le cadre de cette enquête, la base de sondage utilisée était la liste complète des zones de dénombrement de Yaoundé issue du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) du Cameroun de 1987. Ces unités de sondage au premier degré ont l'avantage de couvrir l'ensemble de la zone d'étude sans chevauchement, et d'être clairement définies. La base de sondage comprend donc les ZD de Yaoundé, réparties par arrondissement (commune), quartier ou groupe de quartiers. Pour ces entités géographiques, des informations sur la population et le nombre de ménages en 1987 étaient disponibles. Aux données quantitatives qu'offrait cette base, s'ajoutait un fond cartographique exhaustif des unités primaires d'échantillonnage que sont les ZD.

⁽²⁾ Les ZD ont, par contre, été tirées sur la base des effectifs de 1987.

⁽³⁾ En fait la taille de l'échantillon initial était de 1 400 personnes, mais on a prévu un taux de non-réponse de 25 %, compte tenu des difficultés liées à l'administration du questionnaire biographique.

• *Procédure de sélection*

Afin d'améliorer la précision du tirage, il a été procédé à une stratification. Le critère de stratification retenu a été l'arrondissement (ou la commune); Yaoundé a donc été divisée en 6 strates, correspondant aux 6 arrondissements que compte la ville. Pour sélectionner les ménages et les individus dans le ménage, nous avons effectué un tirage à deux degrés :

- Au premier degré il s'agissait de tirer 28 grappes correspondant aux 28 équipes d'enquête, chacune placée sous la responsabilité d'un étudiant. À ce niveau, le nombre de grappes tirées par arrondissement (strate) était proportionnel à la taille de ce dernier. Il faut rappeler que ces grappes correspondaient aux zones de dénombrement définies au recensement de 1987.

- Au second degré, il fallait tirer les ménages à enquêter au sein de chaque grappe. Auparavant, il a été procédé au dénombrement des ménages que contenait chaque grappe tirée. Après cette étape, l'on a tiré dans chaque grappe 43 ménages, tous les ménages ayant une probabilité d'inclusion identique. À l'intérieur de chaque ménage, toutes les personnes éligibles devaient être soumises au questionnaire biographique.

• *Taille effective de l'échantillon*

Dans chacun des ménages enquêtés, les individus éligibles pour le questionnaire biographique étaient les résidents des deux sexes (hommes et femmes) âgés de 25 à 54 ans (à la date de l'enquête), et présents à Yaoundé. À la fin de la collecte, 1 460 biographies ont été enregistrées, effectif proche des objectifs fixés⁽⁴⁾.

1.8. Profil des enquêteurs

Au total, près d'une centaine de personnes ont été impliquées dans les travaux de collecte des données sur le terrain, dont 56 enquêteurs, 28 contrôleurs et 5 superviseurs.

Les enquêteurs ont été recrutés après 3 sélections : la première sélection consistait essentiellement en une étude de dossiers. Au total, 699 dossiers ont été étudiés. Ont été rejetés ceux qui avaient un niveau d'instruction supérieur à la maîtrise ou inférieur au baccalauréat et également ceux qui avaient produit des dossiers incomplets. L'on a ainsi admis 240 personnes pour la deuxième sélection.

Ce deuxième test avant la formation a permis de retenir 75 personnes ; ce test était basé sur la connaissance et le maniement de la langue française.

À l'issue de la formation qui a duré 2 semaines, un troisième test portant cette fois-ci sur les aptitudes du candidat à comprendre le questionnaire biographique et à remplir correctement la fiche Age-Événement (AGEVEN) a permis de sélectionner les enquêteurs les plus aptes.

⁽⁴⁾ Voir note 3.

résidence, multi-résidentiels, il est nécessaire d'inclure dans le champ d'observation non seulement les résidents habituels dans le logement, mais aussi les personnes pour lesquelles le logement enquêté constitue un des logements composant son système résidentiel. Pour l'enquête, nous avons considéré que, outre les résidents habituels (personnes qui vivent la majeure partie de l'année dans le ménage, qu'elles soient ou non présentes au moment de l'enquête), appartiennent aussi au ménage les personnes qui vivent la majeure partie de l'année dans un autre logement, mais ont habité au moins trente jours (consecutifs ou non) dans le logement enquêté, au cours de l'année précédant la visite de l'enquêteur (qu'elles soient ou non présentes au moment de la visite de l'enquêteur).

En ce qui concerne le *volet biographique* de l'enquête, il ne s'applique qu'aux seuls membres du ménage âgés de 18 ans ou plus, présents dans le logement au moment de l'enquête.

1.7. Mode de sélection et taille de l'échantillon⁽⁷⁾

Dans chacune des 11 zones qui composent l'univers de l'enquête, nous avons appliqué un plan de sondage aréolaire stratifié à trois degrés (îlots, logements, ménages), dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau 1. Le plan de sondage a été appliqué, bien sûr de façon indépendante, dans chaque strate de chacune des 11 zones composant l'univers d'étude. Chacune des 11 zones a été préalablement divisée en 2 ou 3 strates en fonction des caractéristiques physiques des quartiers et, dans le cas de Bogota proprement dit, en fonction de la stratification socio-économique du service de planification du District⁽⁸⁾.

Le volet biographique ne s'applique qu'à un des membres présents du ménage, âgé de 18 ans ou plus, sélectionné par un système de quotas, définis selon les critères suivants :

- sexe : homme, femme ;
- âge : 18-34 ans, 35-54 ans, 55 ans et plus ;

⁽⁵⁾ Pour la sélection des communes de la périphérie métropolitaine de Bogota, nous avons de plus considéré la structure de l'emploi dans la commune et les caractéristiques de mobilité des habitants.

⁽⁶⁾ Dans les villes du Casanare, la population soumise à l'enquête comprend, d'une part les membres des ménages résidant dans des logements ordinaires et, d'autre part, ceux des ménages résidant dans les hôtels et pensions. Afin de s'adapter à la durée des contrats en vigueur dans les entreprises pétrolières de la région, le critère de durée minimum de résidence durant l'année antérieure a été abaissé à 28 jours.

⁽⁷⁾ Dans les villes du Casanare, l'échantillon de ménages résidant dans les logements ordinaires a été sélectionné par sondage aréolaire stratifié à deux degrés (îlots, ménages). Pour la sélection des ménages résidant dans les hôtels, on a procédé à un sondage systématique stratifié à 3 degrés (hôtels, chambres, ménages). Pour la sélection des individus du volet biographique un critère supplémentaire a été introduit dans la définition des quotas : l'exercice d'une activité ou non pendant l'année précédant l'enquête. L'enquête a finalement porté sur 2057 ménages (1814 dans des logements ordinaires, 243 dans des hôtels), d'où le recueil de 2057 biographies.

⁽⁸⁾ La classification de chacun des îlots de Bogota en six strates repose sur l'application de critères de qualité des matériaux de construction des logements et d'accès aux services publics. Les tarifs des services publics varient en fonction de cette stratification.

BIOGRAPHIES D'ENQUÊTES

- relation de parenté avec le chef de ménage : chef de ménage, conjoint, enfant, autre parent, employé domestique, autre non parent ;
- lieu de naissance :
 - pour les 7 zones d'enquête du District de Bogota : dans Bogota, hors de Bogota ;
 - pour les 4 zones d'enquête de la périphérie : dans la commune, dans Bogota, hors de la commune et de Bogota.

Les données des premiers chapitres du questionnaire servant à sélectionner la personne à qui s'applique le volet biographique, cette sélection peut se faire immédiatement après avoir terminé la première partie de l'entretien, qui, elle, concerne l'ensemble des membres du ménage. Les quotas doivent être respectés pour chacune des 11 zones d'enquête. Une fiche de contrôle de quotas permet au superviseur de contrôler quotidiennement le respect des quotas demandés aux enquêtrices.

Ces procédures de sélection ont abouti aux tailles d'échantillon suivantes :

- échantillon total : 1 031 ménages, soit près de 4 500 individus ;
- échantillon biographique : 1 031 individus.

TABLEAU 1. — CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PLAN DE SONDAGE

Structure générale	Sondage aréolaire à trois degrés
Univers d'étude	7 quartiers de Bogota et 4 communes de la périphérie métropolitaine.
Stratification	Stratification basée sur la stratification socio-économique de DAPD (dans Bogota) et sur les caractéristiques physiques fournies par l'image satellite SPOT (dans Bogota et communes de la périphérie).
Sélection des îlots (premier degré)	Sondage spatial systématique à l'aide d'une grille de points superposée à l'image satellite SPOT ou à une carte. Allocation proportionnelle à une estimation du nombre de logements par strate (Bogota), ou au nombre d'îlots par strate (communes de la périphérie métropolitaine). Dans chaque strate, la probabilité de sélection d'un îlot est proportionnelle à sa superficie. -----> 212 îlots
Sélection des logements (deuxième degré)	Tirage équiprobable systématique de 5 logements par îlot, sur la liste de logements de chaque îlot.
Sélection des ménages (troisième degré)	Enquête de tous les ménages de chaque logement de l'échantillon. -----> 1 031 enquêtes complètes

1.8. Profil des enquêteurs

Les enquêtrices étaient au nombre de 10, réparties en deux équipes de travail, placées sous la supervision de deux superviseuses et d'un économiste du Cede ayant une grande expérience des enquêtes à Bogota. Nous avons suivi directement l'opération de collecte au cours de nombreuses visites sur le terrain

la capitale, et dont le développement démographique et économique apparaît interdépendant de celui de Delhi, avec d'intenses migrations alternantes.

Une sélection de quartiers : de même que pour les enquêtes de Bogota, et suivant des considérations similaires, nous avons recentré les observations dans la métropole indienne sur un échantillon de quartiers. Le choix des quartiers s'est fondé sur une analyse préliminaire du système d'information localisée préalablement constitué : à l'intérieur du Territoire de Delhi au niveau des secteurs de recensement (143 secteurs dans l'agglomération urbaine + 6 localités urbaines de l'hinterland comptant chacune pour 1 secteur + la zone rurale) ; et pour les 6 villes périphériques de la première couronne au niveau de chaque ville. Étant donné, d'une part, la taille de l'agglomération urbaine de Delhi (autour de 10 millions d'habitants aujourd'hui) et celle de certaines de ses villes périphériques (deux dépassant le demi-million), et, d'autre part, la taille envisageable de l'échantillon (environ 1 500 ménages), il nous est apparu préférable de concentrer l'échantillon de quartiers de manière à mieux éclaircir certaines dimensions majeures du processus de métropolisation que connaît actuellement Delhi, à savoir l'expansion rapide des périphéries de l'agglomération urbaine, et, s'agissant des villes de la couronne, la création de villes satellites et quartiers nouveaux. Nous avons ainsi privilégié les zones de développement récent, à la croissance démographique élevée, généralement situées vers les périphéries. Nous avons toutefois inclus dans l'échantillon une zone située dans le péricentre, de manière à avoir une meilleure représentation des différents types de pratiques résidentielles et de transformations urbaines.

Les autres critères de sélection appliqués pour choisir les quartiers d'étude se sont ensuite efforcés de rendre compte de la diversité des quartiers en termes de localisation géographique, densité résidentielle, fonctions économiques, composition socio-économique de la population, type d'habitat et forme de production du logement – ce qui renvoie également aux diverses interventions dans l'aménagement urbain.

Les quartiers finalement sélectionnés pour l'enquête principale correspondent à 4 zones situées dans l'agglomération urbaine et deux zones situées dans les villes périphériques (dont Noida).

• *Population soumise à l'enquête*

Pour l'enquête principale menée en 1995, la population soumise à l'enquête correspond à l'ensemble des membres des ménages habitant dans les logements ordinaires de chacune des zones d'enquête. Suivant la méthodologie appliquée au cours de l'enquête de Bogota, les résidents temporaires sont également inclus dans la liste des membres du ménage.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

• *Enquête principale*

Pour les 4 zones situées dans Delhi et pour la ville périphérique de Noida, nous avons utilisé, comme base de sondage, les listes électorales mises à jour

en octobre 1994 pour Delhi, et début 1995 pour Noida. Afin de palier les limites de non exhaustivité de ces listes, nous les avons utilisées non pas pour tirer un échantillon d'individus, mais un échantillon de logements, identifiés par les adresses figurant sur les listes, pour ensuite enquêter tous les ménages et individus du logement, qu'ils soient ou non enregistrés. Ceci nous a en particulier permis de « récupérer » un bon nombre de locataires et de nouveaux arrivants non enregistrés.

TABLEAU 1. — CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PLAN DE SONDAGE DE L'ENQUÊTE PRINCIPALE À DELHI (FÉVRIER-AVRIL 1995)

DELHI + 1 VILLE PÉRIPHÉRIQUE (NOIDA)	
Structure générale	Sondage stratifié à trois degrés
Base de sondage	Les listes électorales de 4 zones dans Delhi et d'une ville périphérique.
Stratification	Stratification basée sur le type d'habitat et le mode de production du logement, sur la base d'observations de terrain.
Sélection des bureaux de vote (premier degré)	Dans chaque zone et strate, sondage proportionnel à la taille (nombre d'électeurs) du bureau de vote. -----> 110 bureaux de vote
Sélections des logements (deuxième degré)	Tirage équiprobable, en utilisant des nombres au hasard, à partir de la liste des électeurs de chaque bureau de vote, après identification (par l'adresse) et comptage des différents logements. À l'intérieur d'une zone, la probabilité de sélection d'un logement est la même, quels que soient son bureau de vote et sa strate d'appartenance. -----> 1 076 logements
Sélection des ménages (troisième degré)	Enquête de tous les ménages de chaque logement de l'échantillon. -----> 1 249 enquêtes complètes
1 ZONE DANS UNE AUTRE VILLE PÉRIPHÉRIQUE (GURGAON)	
Structure générale	Sondage stratifié à deux degrés
Base de sondage	Liste des logements occupés de la zone, après relevé sur le terrain de l'occupation des parcelles.
Stratification	Stratification basée sur l'ancienneté du secteur d'aménagement et sur le type d'habitat, sur la base des plans d'aménagement et d'observations de terrain.
Sélections des logements	Tirage équiprobable, en utilisant des nombres au hasard, à partir de la liste de logements occupés. À l'intérieur de la zone, la probabilité de sélection d'un logement est la même quelle que soit sa strate d'appartenance. -----> 153 logements
Sélection des ménages (deuxième degré)	Enquête de tous les ménages de chaque logement de l'échantillon. -----> 164 enquêtes complètes
Échantillon total	-----> 1 229 logements -----> 1 413 ménages enquêtés -----> 6 819 individus

Plus précisément, dans chaque zone nous avons appliqué un plan de sondage stratifié à trois degrés, dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau 1 (p. 285). Au premier degré les unités sélectionnées sont des bureaux de votes, tirés à partir de la liste des bureaux de vote de chaque zone, avec une probabilité de tirage proportionnelle à la taille du bureau de vote (en nombre d'électeurs). Au deuxième degré, les unités sélectionnées sont des logements, suivant un tirage équiprobable sur liste à partir de nombres au hasard générés par un programme informatique. Le tirage est effectué de façon indépendante dans chacun des bureaux de vote sélectionnés, et le nombre de logements tirés dans un bureau de vote est fonction du nombre total de logements du bureau. Au troisième degré, les unités d'observation sont les ménages des logements sélectionnés : le questionnaire est appliqué à tous les ménages dans chacun des logements de l'échantillon. Ce plan de sondage a été appliqué de façon indépendante dans chaque strate de chacune des zones sélectionnées. Chaque zone a été divisée en 2 à 6 strates, en fonction des types d'habitat et des modes de production du logement représentés dans la zone, sur la base d'observations de terrain.

Dans la sixième zone sélectionnée, un quartier nouveau d'une ville périphérique, les listes électorales présentaient trop de lacunes pour pouvoir être utilisées comme base de sondage. La liste des logements occupés de la zone a donc été établie après un relevé sur le terrain de l'occupation du parcellaire, en utilisant les cartes fournies par les aménageurs du quartier. Nous avons alors appliqué à cette base un plan de sondage stratifié à deux degrés : tirage équiprobable de logements, et enquête de tous les ménages de chaque logement de l'échantillon (tableau 1). La stratification préalable a également suivi des critères de type d'habitat, ainsi que l'ancienneté d'aménagement du secteur résidentiel.

L'échantillon total pour les 6 zones sélectionnées comprend 1 229 logements, pour l'ensemble desquels 1 413 ménages ont été enquêtés, correspondant à un total de 6 819 individus.

L'enquête démostatistique de 1995 ne comprenait pas de volet biographique complet à appliquer à un des membres du ménage ; en revanche elle comprend un résumé des étapes migratoires, appliqué à l'ensemble des membres des ménages enquêtés, soit à 6 819 individus (cf. 2.5). Des biographies migratoires, professionnelles et familiales détaillées ont été collectées ensuite au cours des entretiens qualitatifs approfondis (cf. 3.3).

• *Deuxième passage à Noida*

Pour le deuxième passage de l'enquête statistique à Noida, la base de sondage est constituée par l'échantillon de logements enquêtés en 1995, soit 397 ménages répartis en trois strates d'habitat : nouveaux secteurs planifiés, bidonvilles et noyaux villageois urbanisés. Tous les logements de l'échantillon de 1995 dans les secteurs planifiés et dans les bidonvilles sont à nouveau enquêtés en 1997. Cette procédure s'est révélée inapplicable dans certains villages urbanisés, en raison d'une mobilité très forte des locataires (très nombreux dans ce type d'habitat) et de l'imprécision sur la localisation exacte de

leurs chambres, facteur d'incertitude trop important pour pouvoir distinguer sans ambiguïté les cas de déménagements effectifs des cas de logements non relocalisés et de personnes non retrouvées. Pour cette strate, un nouvel échantillon a été sélectionné sur la base d'un sondage aréolaire à partir d'une carte actualisée des rues de chaque village concerné, en ne retenant que les noyaux villageois les plus urbanisés, représentant un échantillon de 110 ménages. L'échantillon total, finalement enquêté lors du deuxième passage à Noida, comprend donc 362 ménages.

L'enquête statistique à Noida, en 1997, avait comme objectif principal de recueillir intégralement des biographies migratoires, professionnelles et familiales. Ce volet biographique s'applique à un seul individu au sein du ménage, celui qui a initié la dernière migration ou dernier changement de résidence à Noida pour l'ensemble du ménage ou le premier arrivé dans le logement actuel, c'est-à-dire, dans le contexte socioculturel indien, le chef de ménage, dans la plupart des cas, ou son père. À l'issue de l'enquête renouvelée 362 biographies individuelles ont ainsi été collectées.

1.8. Profil des enquêteurs

• Enquête principale

La collecte de l'information de l'enquête démosatistique principale a été réalisée par 10 enquêteurs répartis en deux équipes encadrées chacune par un superviseur. Les deux superviseurs ont été sélectionnés au sein du groupe des enquêteurs retenus pour la session de formation, au terme de celle-ci et de l'enquête pilote. Tous les enquêteurs et superviseurs avaient au minimum deux ans d'études supérieures, la moitié d'entre eux cinq ans et, parmi eux, sept étaient toujours étudiants. Certains avaient déjà travaillé comme enquêteurs professionnels, et la plupart avaient au moins une première expérience d'enquête dans le cadre de leur formation universitaire.

• Deuxième passage à Noida

Pour le deuxième passage de l'enquête statistique à Noida, l'équipe des enquêteurs était constituée de trois doctorants en sciences sociales (un étudiant et deux étudiantes), supervisés par l'allocataire en charge de ce volet de la recherche (Jay Prakash), lui-même doctorant et qui a participé également à la collecte de l'information.

2. DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE

2.1. Les documents de l'enquête

• Enquête principale

- questionnaire (une version en anglais et une version en hindi) sur lequel figurait l'adresse du logement à enquêter (remplie par le superviseur) ;
- carte de la zone à enquêter montrant la localisation des différentes localités et secteurs ;

Populations cibles : les ménages dont les chefs avaient entre 40 et 50 ans (le questionnaire de ménage a recueilli des données sociodémographiques sur chacun des membres du ménage ainsi que sur le logement et l'équipement du ménage).

Deuxième univers pour les histoires de vie, collectées de manière indépendante : les chefs de ménage et leurs conjoints. L'âge des chefs de ménage a été défini afin de recueillir des histoires suffisamment longues pour tester le questionnaire. Chez des sujets plus jeunes, les histoires auraient été incomplètes, et dans le cas de sujets plus âgés, des problèmes de mémoire risquaient de surgir.

1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon

L'étude pilote n'avait pas d'objectifs de représentation statistique. La base d'échantillonnage est celle de l'Enquête nationale d'emploi urbain (Eneu) réalisée par l'Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática de la ville de Tijuana. L'enquête emploi s'effectue de manière continue quatre fois par an. Le taux de remplacement étant de 80 % d'un trimestre à l'autre, les ménages restent donc dans l'échantillon au plus cinq trimestres. La taille de l'échantillon à Tijuana s'élève à environ 2 000 ménages par trimestre.

L'enquête emploi donne facilement les caractéristiques générales des ménages. L'Inegi a sélectionné pour nous *150 ménages dont le chef a entre 40 et 50 ans*. Ces ménages représentent spatialement et socio-économiquement l'ensemble de la ville. Ils n'ont pas été sélectionnés de manière aléatoire pour l'enquête pilote mais c'est bien le cas pour l'Eneu. Pour avoir un nombre suffisamment important de femmes chef de ménage, un quota de 30 ménages, dirigés par une femme, a été spécifiquement tiré (ces 30 cas étant compris dans le total des 150 ménages sélectionnés).

1.8. Profil des enquêteurs

Ce sont des enquêtrices professionnelles de l'équipe de l'Eneu qui ont réalisé la collecte. Étant donné la spécificité de l'information souhaitée, on a choisi des femmes comme enquêtrices ou superviseuses. Pendant la phase d'entraînement, sept femmes ont été formées et les cinq qui ont montré les meilleures dispositions pour la compréhension d'un questionnaire biographique ont été choisies comme enquêtrices et une comme superviseuse. Comme une des enquêtrices est tombée malade à la fin de la première semaine, la superviseuse l'a remplacée dès la deuxième semaine jusqu'à la fin de la collecte.

De plus, une superviseuse générale de la collecte s'est alors chargée du contrôle du travail sur le terrain. Marie-Laure Coubès, responsable générale de la collecte, membre de l'équipe de recherche, a réalisé cette supervision qui a permis d'évaluer l'accueil fait à l'enquête, les conditions de réalisation des entretiens et les difficultés liées au questionnaire.